

COMPTE-RENDU COMMISSION SPORT

du 14/11/24

Pascal MICHAUX – Aincourt

Sébastien LEBARQUE – Amenucourt

Ludovic RUBANY – Arthies

Bruno DELLA BELLA – Banthelu

Monique VALADON – Bray et Lu

Alexandre KEITA – Chaussy

Clarisse CHAPEL – Chérence

Jean-Marc LALANNE – Genainville

Fabien COPIN – Hodent

Laurent ASTRUC – La Chapelle en

Vexin

Abdelfattah AIT ZOURI – Magny-en-Vexin

Mickael QUENET – Montreuil sur Epte

Cyrille DUCHESNE – Omerville Nadia DEBBAH – Saint-Clair-sur-Epte Stéphanie HAMON – Saint-Cyr-en-Arthies

Cyril SZTRAMSKI – Saint Gervais

Philippe BEUGNON – Vétheuil

Stéphane HAUTCOEUR – Vienne-enArthies

Isabelle LE TRANOUEZ – Wy-dit-Joli-Village

Présents: Pascal MICHAUX, Ludovic RUBANY, Monique VALADON, Alexandre KEITA, Jean-Marc LALANNE, Laurent ASTRUC, Abdelfatttah AIT ZOURI, Nadia DEBBAH, Christophe DEPONT, Isabelle LE TRANOUEZ.

Excusés: Stéphane HAUTCOEUR.

DEMANDE DE SUBVENTION: Le foyer rural de Chérence a demandé une subvention pour l'organisation de son évènement La Chérençaise, une course de caisses à savon qui s'est tenue le 6 octobre 2024. Il est demandé si une communication a été faite car beaucoup de membres n'étaient pas prévenus. Plusieurs membres trouvent dommageable que des équipages communaux n'aient pu être proposés, faute d'informations. L'évènement se déroulera de nouveau en 2025, une attention sur la communication est demandée (la présence du logo de la CCVVS est obligatoire). La commission sport émet un avis très positif sur l'idée de la manifestation et propose un montant de 1000€ en raison des réserves suivantes: lacunes dans la communication, part peu importante de financement direct de l'association. La commission réserve l'octroi de la subvention à l'envoi du bilan financier de l'action.

FETE DE L'INTERCO 2025: la date retenue est le 28 juin 2025. Le lieu est en attente. Une alerte est posée sur la date, sur laquelle il y aura quelques fêtes d'écoles. Il est proposé de demander un devis à l'association Fédération culturelle et sportive qui était intervenue à la journée paralympique. Selon le lieu sélectionné, les associations sportives pourront être sollicitées.

POINTS DIVERS: la piscine Aquavexin de Trie-Château a prévu de modifier ses tarifs en décembre. La convention entre la CCVVS et la piscine sera donc étudiée et délibérée en janvier. Les résidents ne pourront donc pas bénéficier des tarifs résidents en janvier, une communication sera à prévoir sur ce point.

DATE DE LA PROCHAINE COMMISSION : 13 janvier 2025 à 19h à la CCVVS.

Début de séance : 19h00, fin de séance 20h10.

Bien cordialement,

Christophe DEPONT